

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2023-47

LE VENDREDI VINGT-NEUF SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES TRENTE LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Roxane FOSSE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD, M. David LE GLANIC,

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 22/09/2023

date d'affichage : 22/09/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 11

votants : 14

quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Romuald SEITE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

Monsieur Thierry GARDIE donne procuration à Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

Madame Flore GAMBIER donne procuration à M. Didier DUFOURMANTEL

TARIFICATION DES REPAS DE CANTINE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

En 2016, le Conseil avait délibéré pour fixer un prix de repas pour les enfants bénéficiant d'un PAI. Il avait alors été fixé à la moitié du prix du ticket soit 2 €.

Pour mémoire, le PAI mis en place suivant des procédures administratives permet à l'enfant d'apporter chaque jour son propre panier repas.

Il est proposé pour éviter de revenir devant le conseil régulièrement de fixer le prix du « repas » PAI et d'accès à la cantine à 50 % du prix du repas en cours.

Le Conseil à l'unanimité adopte cette mesure et fixe le prix du ticket à 50 % du prix en vigueur.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT

La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le :
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le :
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.



REÇU EN PREFECTURE

le 10/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20230929-2023_47-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 10/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20230929-2023_47-DE